



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE

*Séance régulière du conseil municipal de Saint-Athanase à être tenue **MERCREDI LE 30 OCTOBRE 2024**, à 18 h 30, à la salle du conseil située au complexe municipal, lors de laquelle il y sera pris en considération les sujets suivants :*

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Première période de questions
5. Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses pour les exercices financiers 2023-2024 au 30 septembre
6. Deuxième période de questions
7. Clôture de la séance
8. Prochaine séance du conseil / **LUNDI LE 4 NOVEMBRE 2024**